

Vincent JOCKIN
1 allée Firmin Bouisset
31200 TOULOUSE
N° SIREN : 517 601 589



C G V
Conditions Générales
de Vente

1. Dispositions générales

Les présentes conditions générales de ventes ont pour objet de régir les relations contractuelles entre **Vincent JOCKIN**, le prestataire d'une part, et **le client** d'autre part.

Toute commande passée par **le client** impliquera son accord ferme, définitif et irrévocable sur l'ensemble des conditions générales de ventes présentées ci-après.

2. Confidentialité

Tous les documents traités restent confidentiels. Ils ne peuvent en aucun cas être transmis à un tiers. **Le prestataire** s'engage à garder le silence sur tous les éléments dont il sera amené à prendre connaissance dans sa transaction avec **le client**.

3. Commandes

Les commandes ne pourront être prises en compte qu'au retour du devis daté, signé, et portant la mention « **bon pour accord** », et après réception d'un acompte d'au moins 30% (trente pour cent) du prix total.

4. Tarifs

Les tarifs sont exprimés en **EUROS H.T.** (non applicable, article 293 B du CGI) et peuvent évoluer en fonction de la politique tarifaire du moment. Le prix de vente retenu correspondra à celui indiqué sur le devis ; la durée de validité de ce dernier sera toujours indiquée (en général, six mois).

5. Délais de livraison

Les délais ou dates de livraison doivent être stipulés par écrit. Si la collaboration **du client** est nécessaire à la bonne réalisation de la prestation, le délai peut alors être prolongé par **le prestataire** tant que **le client** n'aura pas répondu à ses engagements : choix éditoriaux, choix artistiques, mise à disposition des outils de communication (charte graphique, logotypes, illustrations...).

Dans le cas d'un retard de livraison engendré par des modifications souhaitées par **le client**, ou par des problèmes liés à des produits tiers, le délai de livraison se verra prolongé en conséquence.

Le prestataire ne pourra être tenu responsable du non respect des délais dans tous les cas de force majeure tels que : grèves, difficultés d'approvisionnement, panne informatique, et autres circonstances imprévisibles et/ou inéluctables.

6. Modalités de paiement

Une facture détaillée vous sera adressée au plus tard une semaine après livraison de vos prestations. Les règlements s'effectueront par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de **Vincent JOCKIN**, au plus tard 15 (quinze) jours à compter de la date de livraison. Tout retard de paiement sera passible de pénalités de retard, au taux de 10% (dix pour cent).

En cas de défaut de paiement **du client** ou du non respect des conditions de paiement, **le prestataire** se réserve le droit de suspendre la livraison et/ou les commandes en cours, voire de les annuler.

7. Création du site Web

La création du site comprend l'installation et la configuration du serveur, la création de la structure générale du site, la construction des pages, la mise en place d'une charte graphique et la mise en ligne de l'ensemble de ces éléments par **le prestataire**. **Le client** est tenu de fournir tous les contenus nécessaires afin de ne pas entraver ou retarder la réalisation du projet (voir article 5).

8. Propriété

Tous les éléments (textes, images, code...) créés par **le prestataire** exclusivement pour **le client** seront l'entière propriété de ce dernier. Cependant, au titre de toute création immatérielle soumise au droit de la propriété intellectuelle, et hormis ses contenus propres, **le client** n'aura en aucun cas le droit de céder, de louer ou de vendre à un tiers, partiellement ou en totalité, tout élément de code créé entièrement par **le prestataire**.

Au terme du contrat, **le prestataire** ne pourra en aucun cas être tenu d'explicitier ses codes sources, ni même de dévoiler ses savoir-faire.

9. Réclamations

Après livraison, si **le client** constate des erreurs ou un produit non conforme, il pourra adresser **au prestataire** ses réclamations durant une période de 30 (trente) jours à compter de la date de livraison. Ces réclamations devront se limiter à des mises-à-jour, corrections et/ou améliorations que **le prestataire** devra traiter sans facturation supplémentaire si celles-ci s'inscrivent dans le cadre du contrat initial.

10. Maintenance et mises à jour

Le prestataire assurera le suivi des hébergements **OVH** qui auront été facturés ; ce suivi n'entraînera aucun frais supplémentaires. À noter que tout site développé sous **WordPress** (CMS OpenSource) bénéficiera gratuitement des dernières mises à jour et fonctionnalités du Web.

Le prestataire ne pourra en aucun cas être tenu responsable de l'évolution des standards de langage et des technologies. La mise à niveau des codes sources d'une prestation ne sera pas facturée durant la première année, à compter de la date de la dernière facture concernant ladite prestation.

11. Responsabilité

La responsabilité **du prestataire** se limitera aux dommages contractuels et prévisibles, et ce dernier ne pourra être tenu responsable des erreurs dues à des informations incomplètes, erronées, ou non remises à temps par **le client**.

Le prestataire ne pourra en aucun cas être tenu responsable de dommages occasionnés par des virus, et ne pourra pas non plus être considéré comme responsable d'éventuels dysfonctionnement de l'hébergement, de la fiabilité de la transmission des données et/ou des temps d'accès relatifs au site Web **du client**.

Le client sera tenu de se prémunir contre l'éventuelle perte de données.

12. Loi applicable

Les présentes conditions générales de ventes sont régies par le droit français. En cas de litige ou de contestation concernant **les présentes conditions générales de vente**, seul **le Tribunal de Commerce de Toulouse** sera compétent.